

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit février deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Nadine MAGY, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

2011 – 014 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2010 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	62 367,77	62 367,77	1 041,00	8 924,37	63 408,77	71 292,14
Résultats de clôture	--	0,00	--	7 883,37	--	7 883,37
Résultats reportés	--	--	6 587,12	--	6 587,12	--
Totaux cumulés	--	0,00	--	1 296,25	--	1 296,25
Restes à réaliser	--	--	--	--	--	--
Résultats définitifs	--	0,00	--	1 296,25	--	1 296,25

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve le compte administratif 2010 du budget annexe de l'Office de Tourisme.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 février 2011

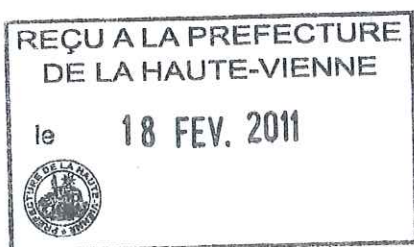
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 18.02.2011

Publié ou notifié

Le : 09.02.2011



Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS